Mise à jour trimestrielle des fonds de prévoyance actifs Swisscanto

swisscanto
Managed by
Zürcher Kantonalbank

3e trimestre 2026
Nicola Grass, 16 octobre 2026



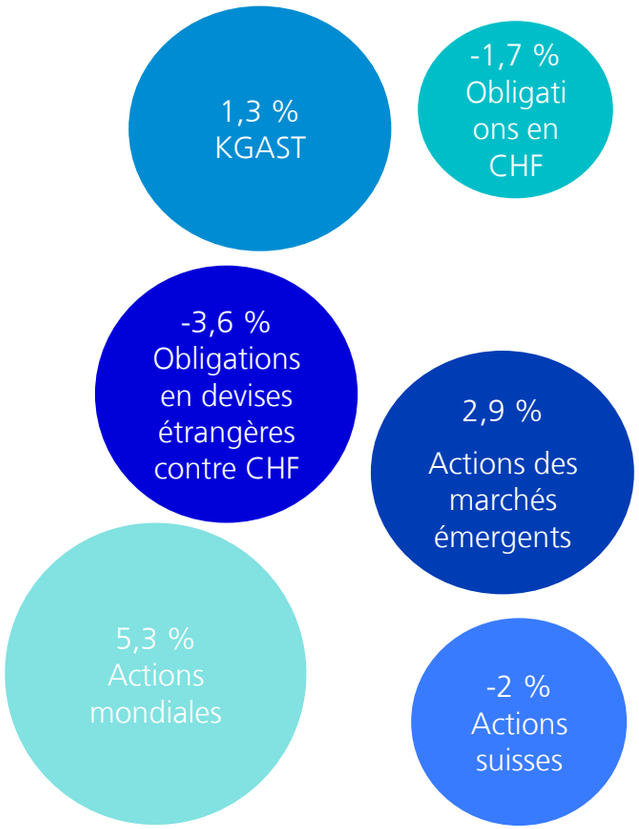
Aperçu

swisscanto

1. Commentaire sur les marchés financiers
2. Principales transactions
3. Performance
4. Attribution
5. Comparaison avec la concurrence bancaire
6. Positionnement actuel

Commentaire sur les marchés financiers

Rendement au 3e trimestre 2026 en CHF



Source : Bloomberg

Au troisième trimestre, les marchés boursiers ont affiché des disparités régionales marquées. Alors que le marché américain a affiché une bonne tenue, les performances ont été plus modérées dans d'autres régions. Au sein du marché américain, le leadership s'est toutefois élargi. La politique monétaire est restée un moteur essentiel. Aux États-Unis, la hausse des prix de l'énergie et les pressions inflationnistes persistantes ont conduit la Réserve fédérale américaine à opérer un revirement. En septembre, la Réserve fédérale (Fed) a relevé son taux directeur et augmenté la fourchette cible de 25 points de base. Les anticipations d'un environnement de taux restrictif à long terme ont notamment entraîné une hausse des rendements des obligations d'État à long terme.
Au Japon également, la normalisation de la politique monétaire s'est poursuivie : la Banque du Japon a relevé son taux directeur à 1,25 %, son plus haut niveau depuis 31 ans. La Banque nationale suisse, en revanche, n'a pas (encore) bougé et maintient son taux à 0 %. Notre exposition aux actions est restée supérieure à la pondération stratégique au troisième trimestre. Au sein du segment des actions, nous avons privilégié le Nasdaq et les marchés émergents.

Pour les mois à venir, les conditions fondamentales pour les placements à risque restent globalement intactes. L'économie fait preuve de résilience et les bénéfices des entreprises continuent d'apporter un soutien. Nous maintenons notre surpondération en actions. Dans le domaine obligataire, nous opérons une distinction claire entre les régions. Le faible niveau des rendements en Suisse continue de plaider en faveur des durées courtes. À l'étranger, les rendements plus élevés offrent des opportunités plus attractives.

Principales transactions du 3e trimestre

swisscanto

30/07
Réduction du portefeuille Sustainable International
Réduction des actions suisses
Achat d'actions mondiales
Achat Circular Economy

05/08
Achat de sociétés minières aurifères

31/08
Achat d'actions des marchés émergents
Achat d'actions canadiennes
Clôture USD UW
Achat d'obligations en AUD
Vente de contrats à terme Russel

01/09
Vente de titres miniers aurifères

23/09
Transfert des actions suisses

Succès et échecs :
points forts de l'allocation tactique au 3e trimestre 2026

swisscanto

Contribution à l'alpha en points de base

UW Obligations en CHF (+16)
Sous-pondération Actions des marchés émergents (+9)
Sous-pondération Actions suisses (+5)
Obligations des marchés émergents (+4)

Obligations américaines à 20 ans (-15)
Économie circulaire (-11)
Petites capitalisations (-6)
Actions canadiennes (-4)
Liquidité (-2 pb)

Aperçu de la performance brute du 3e trimestre 2026

swisscanto

	Responsible					Sustainable				
T3 2026	**15**	**25**	**45**	**75**	**95**	**15**	**25**	**45**	**75**	**95**
Portefeuille brut	-1,3 %	-0,8 %	0,0 %	0,7 %	1,0 %	-1,9 %	-2,1 %	-1,4 %	-1,0 %	-0,8 %
Indice de référence	-1,2 %	-0,6 %	0,1 %	0,6 %	1,0 %	-1,8 %	-1,6 %	-0,6 %	0,4 %	1,0 %
Brut relatif	-0,1 %	-0,2 %	-0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	-0,5 %	-0,8 %	-1,4 %	-1,8 %
Par rapport aux pairs du KGAST*	-0,2 %	-0,3 %	-0,5 %	+0,1 %	+0,4 %	-0,5 %	-1,6 %	-1,3 %	-1,6 %	-1,4 %

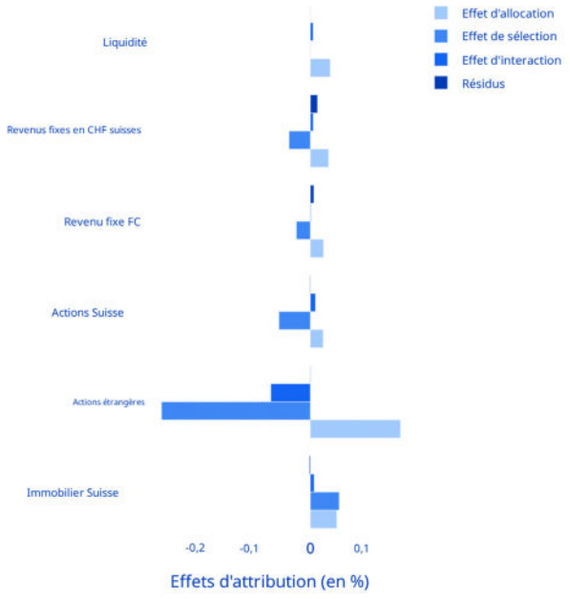
	Responsible					Sustainable				
YtD	**15**	**25**	**45**	**75**	**95**	**15**	**25**	**45**	**75**	**95**
Portefeuille brut	2,1 %	3,9 %	6,7 %	11,1 %	13,0 %	1,3 %	2,5 %	6,1 %	11,9 %	15,7 %
Indice de référence	1,1 %	2,8 %	5,8 %	9,1 %	11,3 %	0,0 %	1,3 %	4,7 %	8,7 %	11,3 %
Brut relatif	1,0 %	1,1 %	0,9 %	2,1 %	1,7 %	1,3 %	1,2 %	1,4 %	3,2 %	4,4 %
Par rapport aux pairs du KGAST*	0,0 %	0,0 %	+0,1 %	-0,1 %	+1,6 %	-0,5 %	-1,1 %	-0,2 %	+0,6 %	+4,3 %

* Comparaison avec la concurrence disponible sur www.kgast.ch (Conférence des directeurs de fondations de placement)

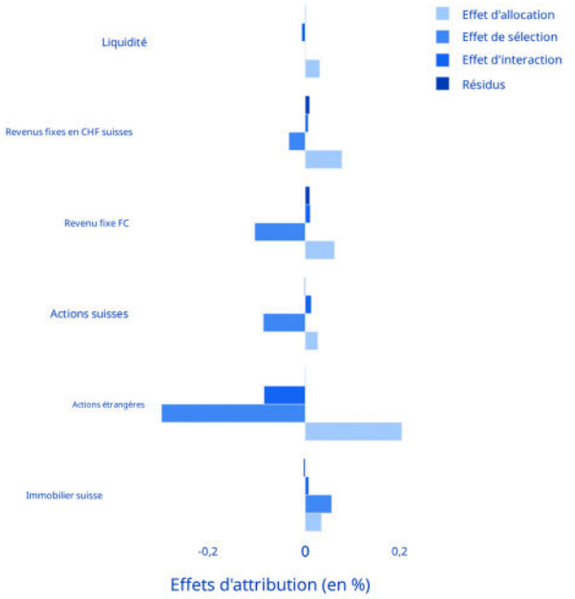
Attribution de performance « Responsible » T3 2026

swisscanto

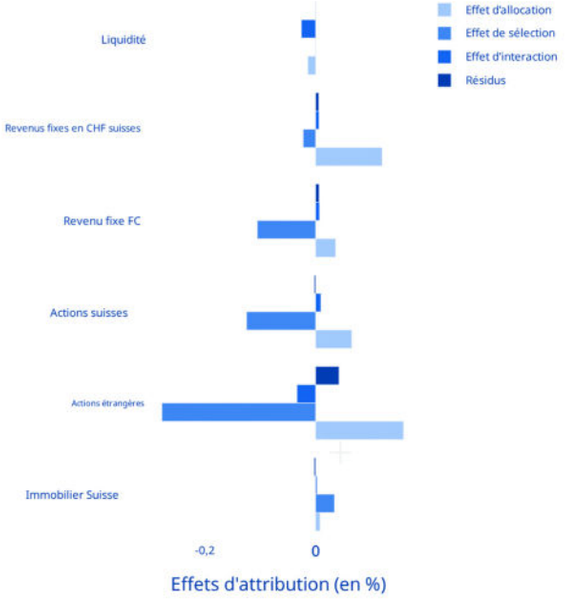
Portefeuille 15



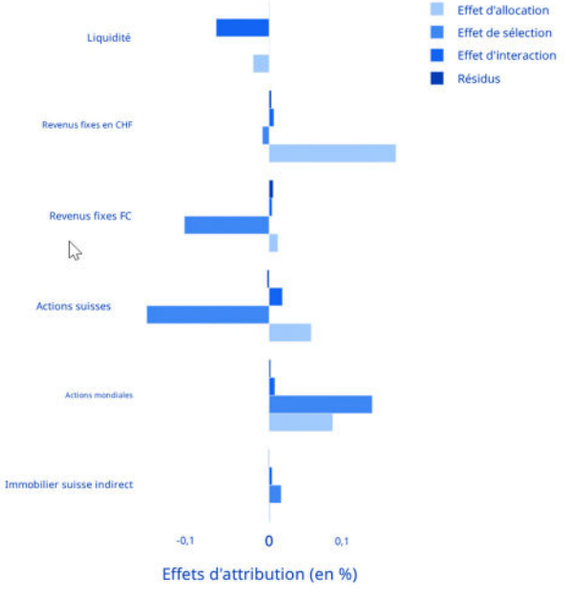
Portefeuille 25



Portefeuille 45



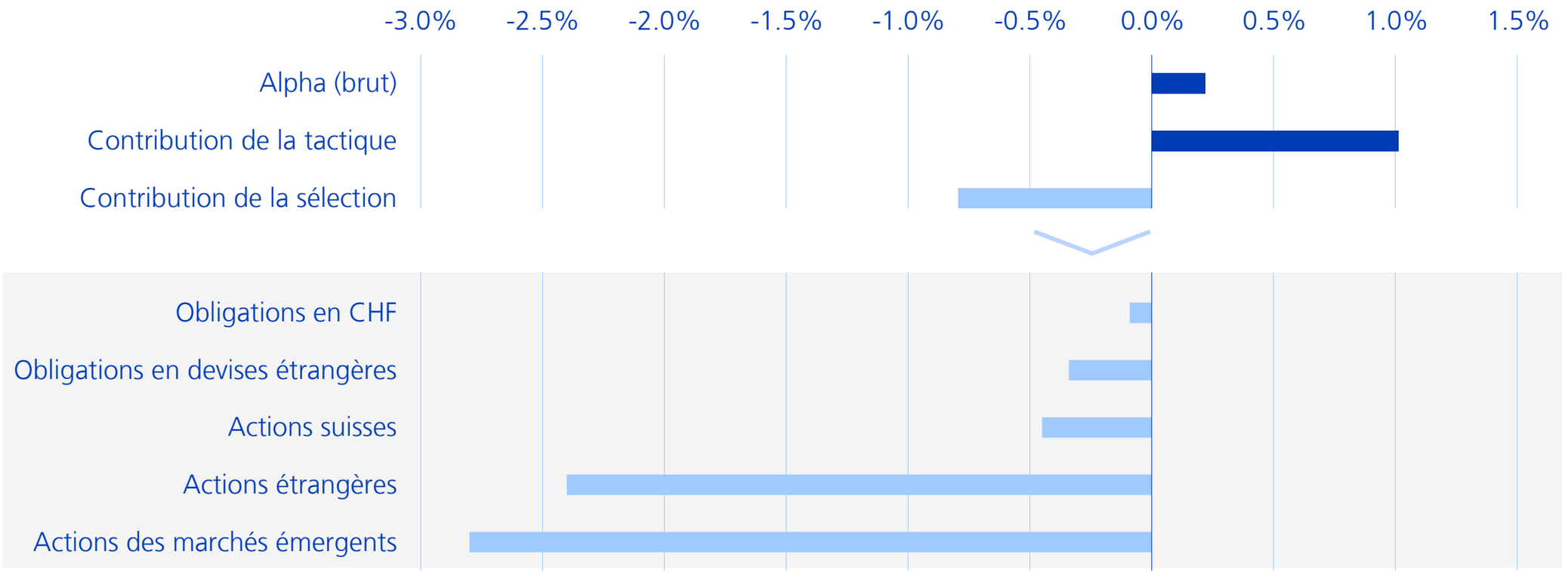
Portefeuille 75



Attribution de performance « Sustainable »

swisscanto

Contributions relatives à la performance T3 2026



Remarque : les chiffres proviennent du portefeuille 45. L'attribution des autres compartiments est similaire. La contribution de la sélection varie en fonction de la part stratégique en actions.

Portefeuille équilibré par rapport à la concurrence

Banques

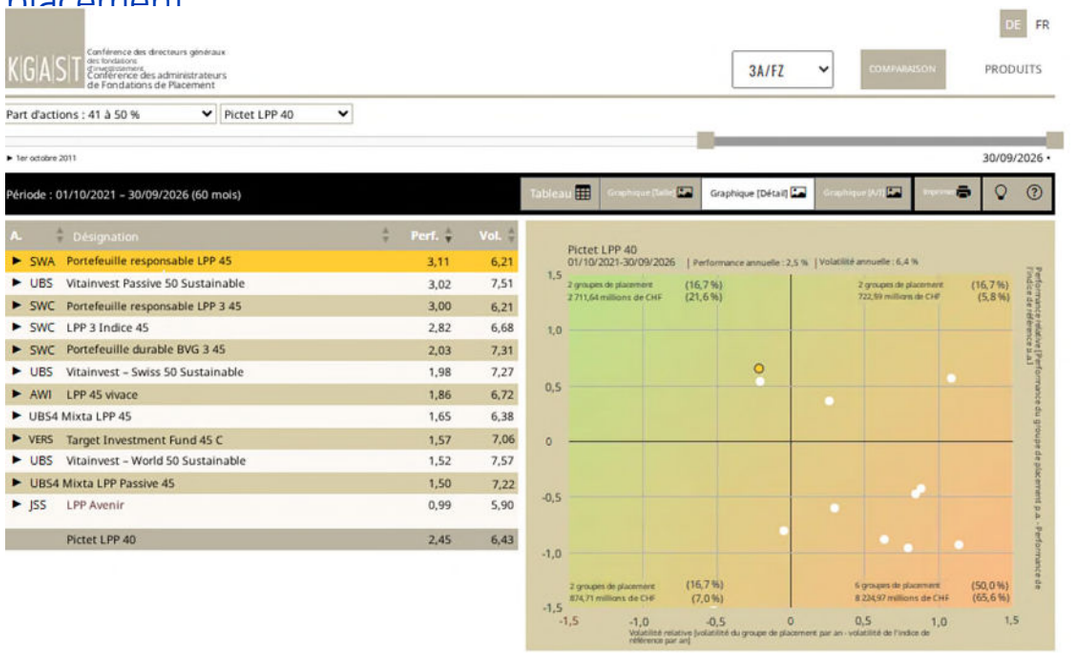
Fonds de prévoyance actifs « Équilibrés »	Depui
Stratégie SGKB équilibrée	7,3 %
Swisscanto LPP 3 Portefeuille 45	**5,9 %**
Gestion de fortune TKB Équilibrée	5,7 %
Solution de placement équilibrée BKB	5,7 %
Fonds Migros Bank CH 45	5,3 %
BEKB Durable 40 (prévoyance)	5,0 %
CS Mixta LPP Maxi (45)	4,9 %
Fonds stratégique équilibré SZKB	4,8 %
BLKB Next Generation Prévoyance Bal.	4,8 %
LUKB Expert Prévoyance 45	4,8 %
UBS Postfinance Prévoyance 45	4,5 %
UBS Vitainvest 50 World	4,5 %
GKB CH Fonds de prévoyance 45	4,1 %
AKB Prévoyance 45 Focus ESG	3,9 %
BCV Pension 40	3,7 %
Stratégie équilibrée de la ZugerKB	3,5 %
Raiffeisen Pension Invest Futura Équilibré	3,1 %
Valiant Helvetique Équilibré	2,8 %

Fonds de prévoyance actifs équilibrés	3 ans
Gestion de fortune TKB Équilibrée	29,1 %
Stratégie équilibrée SGKB	28,7 %
Fonds stratégique SZKB Équilibré	27,1 %
UBS Postfinance Prévoyance 45	26,4 %
LUKB Expert Prévoyance 45	25,6 %
Solution de placement BKB Équilibrée	25,2 %
GKB CH Fonds de prévoyance 45	24,9 %
BEKB Durable 40 (prévoyance)	24,8 %
Valiant Helvetique Équilibré	24,0 %
BCV Pension 40	24,0 %
Fonds Migros Bank CH 45	23,9 %
AKB Prévoyance 45 Focus ESG	23,7 %
Swisscanto LPP 3 Portefeuille 45	**23,6 %**
UBS Vitainvest 50 World	22,9 %
ZugerKB Stratégie Équilibrée	21,5 %
BLKB Next Generation Prévoyance Équilibrée	21,2 %
CS Mixta LPP Maxi (45)	19,8 %
Raiffeisen Pension Invest Futura Bal.	17,4 %

Fonds de prévoyance actifs équilibrés	5 ans
Stratégie équilibrée SGKB	20,8 %
Fonds stratégique SZKB Équilibré	18,9 %
LUKB Expert Prévoyance 45	17,4 %
Swisscanto LPP 3 Portefeuille 45	**16,8 %**
TKB Gestion de fortune Éd.	15,6 %
Fonds Migros Bank CH 45	14,9 %
Valiant Helvetique Équilibré	14,1 %
UBS Postfinance Prévoyance 45	13,7 %
Solution de placement BKB Équilibrée	13,2 %
AKB Prévoyance 45 Focus ESG	12,9 %
BEKB Durable 40 (prévoyance)	12,6 %
BCV Pension 40	11,3 %
Fonds de prévoyance GKB CH 45	10,3 %
BLKB Next Generation Prévoyance Bal.	9,6 %
CS Mixta LPP Maxi (45)	8,5 %
UBS Vitainvest 50 World	7,8 %
Stratégie équilibrée de la ZugerKB	4,5 %
Raiffeisen Pension Invest Futura Bal.	0,5 %

Rendement total en CHF au 30/09/2026, selon Bloomberg, pour la classe de détail correspondante

Fondations de placement

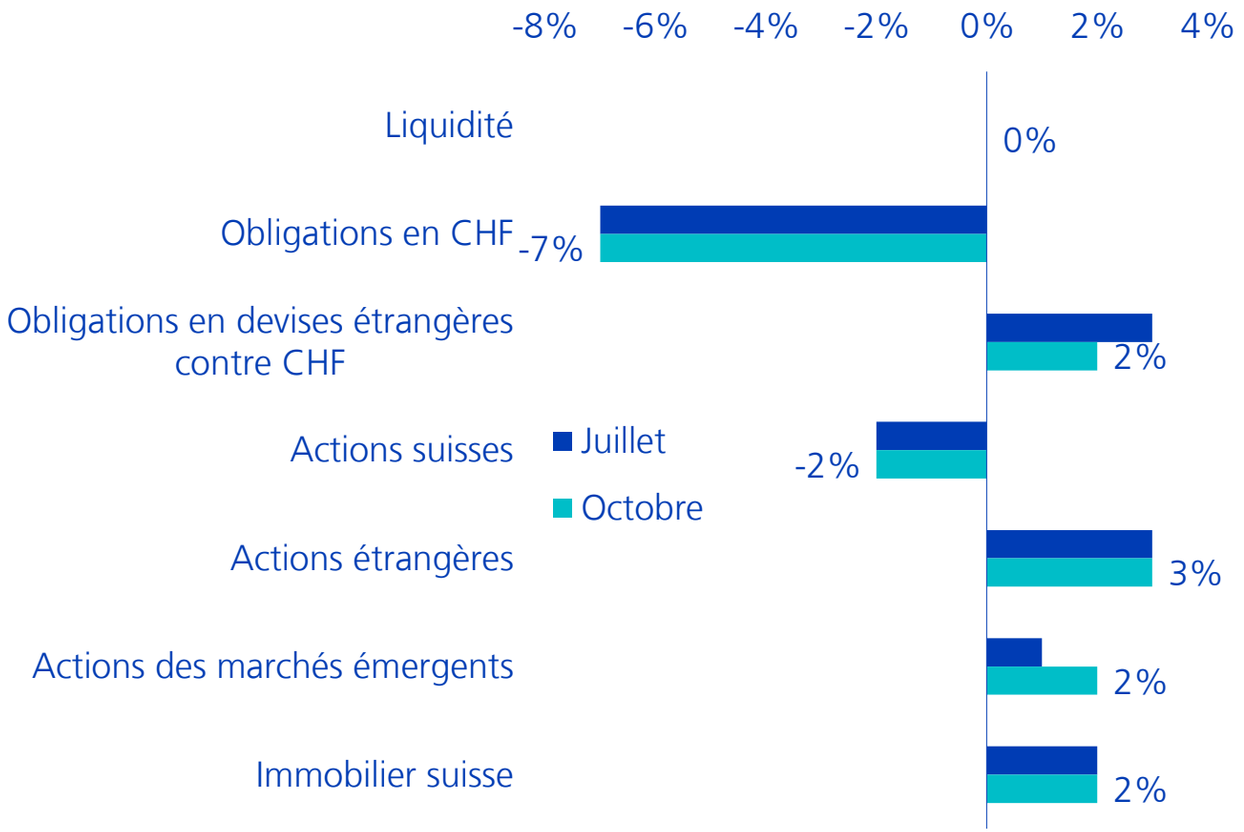


Source : www.kgast.ch

Les actions comme moteur de rendement, les obligations d'État comme couverture

swisscanto

Positionnement par rapport à l'indice de référence dans les portefeuilles responsables (au 01/10/2026)

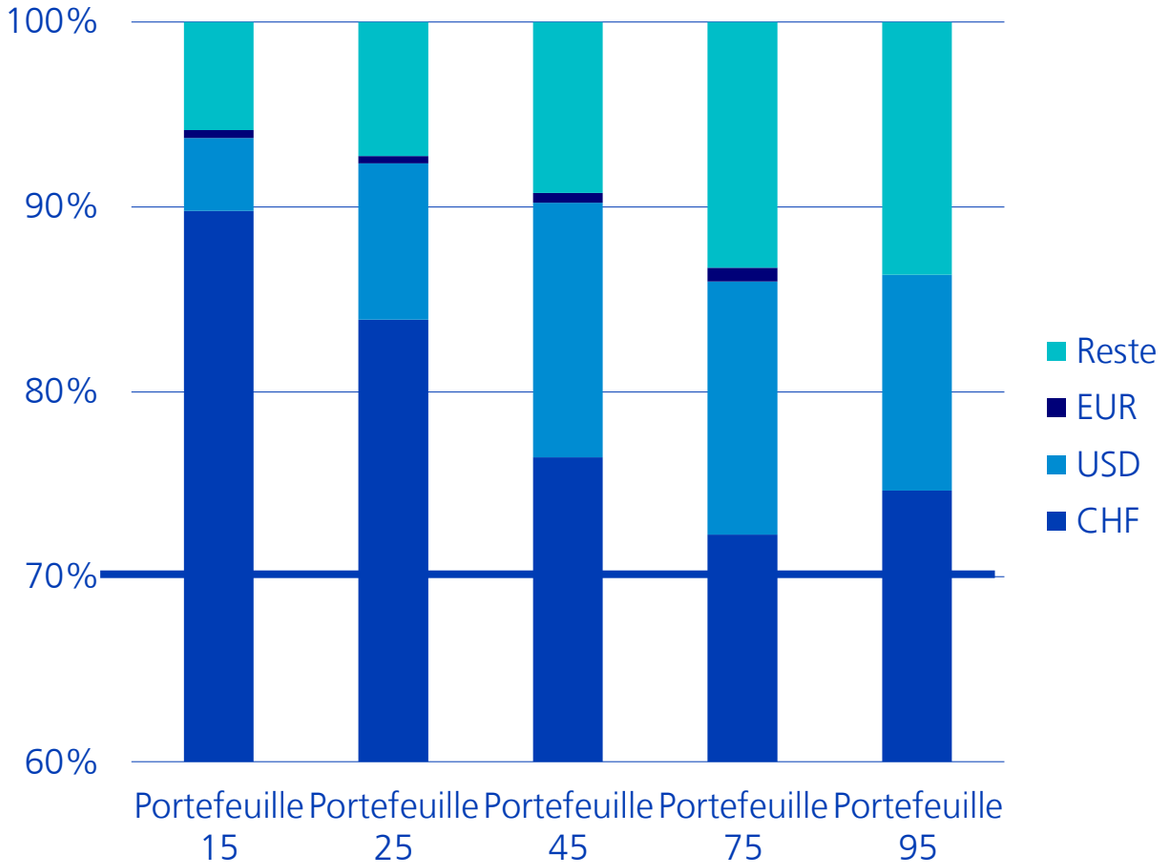


Satellites tactiques

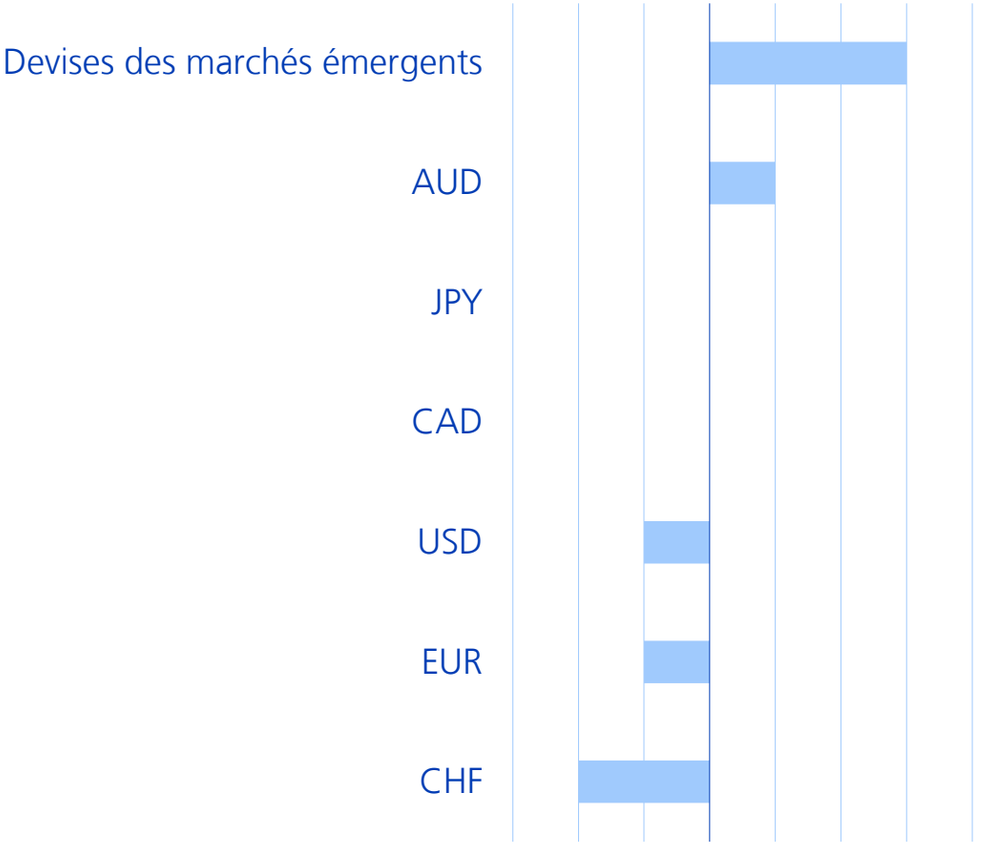


Répartition actuelle par devise

Répartition par devise des portefeuilles responsables
Au 01/10/2026



Positionnement par rapport à l'indice de référence
Au 1er octobre 2026



Mentions légales

swisscanto

Les informations contenues dans le présent document reposent sur des sources jugées fiables et ont été établies avec le plus grand soin et en toute bonne foi. La Banque cantonale de Zurich ne donne toutefois aucune garantie quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces informations et décline toute responsabilité pour les pertes résultant de leur utilisation. Toutes les informations sont fournies sans garantie et ne prétendent pas à l'exhaustivité. La Banque cantonale de Zurich attire l'attention sur le fait que tout investissement comporte des risques. Les cours et les rendements des titres peuvent aussi bien baisser qu'augmenter. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les estimations publiées dans la présente proposition d'investissement concernant les rendements et les risques futurs, ainsi que
les informations relatives aux performances passées des différentes stratégies d'investissement sont fournies à titre purement informatif et ne constituent donc en aucun cas une partie de la proposition d'investissement ni une recommandation de quelque nature que ce soit. La Banque cantonale de Zurich décline en tout état de cause toute responsabilité pour d'éventuelles pertes ou dommages de quelque nature que ce soit qui pourraient résulter de l'utilisation des informations contenues dans le présent document. Les investisseurs devraient donc solliciter un conseil personnalisé, adapté à leur situation personnelle, et procéder à une analyse des implications juridiques, réglementaires, fiscales et autres, et d'étudier au préalable les documents spécifiques aux produits concernant les placements envisagés (fiches de conditions, fiches d'information, prospectus, descriptions de produits, etc.) avant de prendre des décisions d'investissement. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de votre conseiller à la clientèle, sur www.zkb.ch ou auprès de la direction du fonds et de la banque dépositaire. Le présent document n'a pas été établi par le service «Analyse financière» au sens des «Directives visant à garantir l'indépendance
de l'analyse financière» publiées par l'Association suisse des banquiers et n'est donc pas soumis à ces directives.

Les informations qui vous sont fournies sont sensibles au facteur temps et, en raison de leur validité temporaire, doivent être mises en œuvre sans délai. La Banque cantonale de Zurich décline notamment toute responsabilité pour les pertes résultant du fait que vous n'étiez pas joignable ou que la transmission était incomplète. La Banque cantonale de Zurich s'efforce de vous fournir des analyses de portefeuille et des propositions d'investissement visant à optimiser la structure et la composition de votre ou vos portefeuilles d'investissement. Toutefois, la banque ne peut offrir aucune garantie ni s'engager quant au succès des propositions qu'elle formule, même si vous mettez en œuvre l'ensemble des recommandations dans les meilleurs délais et dans leur intégralité.

Les gammes de produits de la Banque cantonale de Zurich vous permettent de choisir entre différentes stratégies d'investissement présentant des niveaux de risque correspondants. Avant de choisir un produit, vous devriez
vérifier si ce produit est adapté à vos besoins et à votre situation particulière, et vous informer sur les risques particuliers. Nous attirons votre attention sur le fait que la Banque cantonale de Zurich peut modifier à tout moment, sans préavis, les services, les produits et les tarifs proposés.

Le présent document ne constitue pas un prospectus au sens des articles 652a ou 1156 du Code suisse des obligations ni des articles 27 et suivants du règlement de cotation de SIX Swiss Exchange AG.

Ni la présente offre, ni les produits qui y sont décrits, ni les informations qui y sont mentionnées ne sont destinés à des personnes soumises à un ordre juridique interdisant la publication ou l'accès, notamment aux informations en matière d'investissement (en raison de la nationalité de la personne concernée, de son lieu de résidence ou pour d'autres motifs). L'accès à
ces documents n'est pas autorisé. Les documents ne doivent être ni distribués ni redistribués à ces personnes. Ces restrictions s'appliquent notamment aux personnes susceptibles d'être des « US Persons » au sens du règlement S du Securities Act américain de 1933. Par définition, le terme « personne américaine » désigne toute personne physique
personne américaine ou personne morale, toute entreprise, société, société en nom collectif ou autre société constituée en vertu du droit américain. Par ailleurs, les catégories prévues par le Règlement S s'appliquent.

La présente publication et les informations qu'elle contient ne doivent pas être diffusées et/ou rediffusées, utilisées ou invoquées par toute personne (qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une entité) susceptible d'être une « personne américaine » au sens du Règlement S de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933. Les « personnes américaines » comprennent tout résident américain ; toute société, entreprise, société en nom collectif ou autre entité constituée en vertu de toute loi des États-Unis ; ainsi que d'autres catégories définies dans le Règlement S.

Ce document ne peut être reproduit ou transmis, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite de la Banque cantonale de Zurich.

Copyright © 2019 Banque cantonale de Zurich.

swisscanto

Managed by Zürcher Kantonalbank